



PROCÈS-VERBAL

BUREAU DU COMITE DE DIRECTION

Réunion du : 7 août 2018
à : 10h30

Présidence de la séance : M. Yvon AUGUSTIN

Présents : MM. Francis LANDEROUIN et Eric JOUBERT

Assiste à la séance : M. Jérôme GARCIA, Responsable Juridique

☆☆☆☆☆☆☆☆

INFORMATIONS NATIONALES ET REGIONALES

Coupe de France 2018/2019 – nouveauté

En cas de prolongation, un remplacement supplémentaire peut être effectué (indépendamment du fait que l'équipe ait ou non déjà effectué tous les remplacements autorisés).
Application dès le 1^{er} tour régional prévu les 25 et 26/08/2018.

ACTIVITES SPORTIVES

Radiations

US Mérigny (D36 - 529654)
AS Migné (D36 - 553641)
FC Concremiers (D36 - 580512)
FC Paudy (D36 - 553884)
Gazélec Sports Châteauroux (D36 - 580509)
AS des Employés Municipaux de Châteauroux (D36 - 853527)
Ecole F. Cantonale Ste Sévère sur Indre (D36 - 590513)

Reprises d'activité

ES Francillon (D36 - 547419)



Non-activité totale

U.S. Saint Priest La Marche (D18 - 520711)

Ententes

AS Chanceaux + US Monnaie (D37) en U18R2

US Le Blanc + SS Bélâbre (D36) en R2F

Contentieux en cours

- U.S. Vendôme
Appel déclaré irrecevable par la CFRC

Le Bureau prend note de la décision et transmet à la Commission Régionale Sportive et des Calendriers pour suites à donner

- SP.A Issoudun
Décision CFRC : Prend acte de la position exprimée en séance par la Ligue Centre-Val de Loire de revenir sur la décision contestée et de permettre au club des SP.A. Issoudun de participer aux compétitions 2018/2019, puisque celui-ci a régularisé sa situation financière.

Le Bureau prend note de la décision et transmet à la Commission Régionale Sportive et des Calendriers pour suites à donner

Prochain Bureau : date à déterminer

Le Président de la séance
Yvon AUGUSTIN

Le Secrétaire Général
Francis LANDEROUIN

Publié le 09/08/2018